

N° 29 Juin 2025

*"Gouvernance des territoires"*



**Numéro Thématique**

***"Gouvernance des territoires"***

Revue Scientifique du



Laboratoire  
Ville Société Territoire  
(laboVST)

*Le  
Journal  
des  
Sciences  
Sociales*

**N°29 - Juin 2025**

ISSN 2073-9303

Revue Scientifique du



Ville Société Territoire

www.labo-vst.org

# *Le Journal des Sciences Sociales*

## INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23408>

**Impact factor 2025 : 6.839**

**Impact factor 2024 : 5.46**

**Impact factor 2023 : 3.379**

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/114767>



<https://reseau-mirabel.info/revue/21500/Le-Journal-des-Sciences-Sociales>

---

*Le Journal des Sciences Sociales*

revueljss2@gmail.com

www.labo-vst.org

# LE JOURNAL DES SCIENCES SOCIALES

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Prof Simplicie Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie  
Tropicale, IGT, Abidjan) Tel : Cel : (00225) 0707 70 85 57,  
E-mail : syaffou@yahoo.fr ou affou@ird.ci

Prof Alphonse Yapi-Diahou, Professeur Emérite de Géographie (Université Paris 8),  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr

Prof Brou Emile Koffi Professeur Titulaire de Géographie, (Université Alassane  
Ouattara, ), Cel.: (00225) 0103589105 ; E-mail : koffi\_brou@uao.edu.ci

Prof Roch Gnabéli Yao, Professeur Titulaire de Sociologie, (Université Félix  
Houphouët Boigny) ; Cel : 07 08 18 85 96 Email roch.gnabeli@laasse-  
socio.org

Prof Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua),  
Cel : (00225) 0505 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

Prof René Joly Assako Assako, Professeur Titulaire de Géographie, Université  
Yaoundé, Cameroun ; Email rjassako@yahoo.fr

Prof Ferdinand A. Vanga, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Péléforo  
Gon Coulibaly), Tel : (00225) 01 03 48 91 60 / 05 05 083 702  
E-mail : ferdinand.vanga@upgc.edu.ci af\_vanga@yahoo.fr

## COMITE EDITORIAL

### Directeur de Publication

Simplice Y. Affou, Directeur de Recherches (Institut de Géographie Tropicale, IGT, Abidjan) Tel: Cel: (00225) 07 07 70 85 57 E-mail : syaffou@yahoo.fr  
ou [affou@ird.ci](mailto:affou@ird.ci)

### Rédacteur en Chef

Alphonse Yapi-Diahou, Professeur titulaire de Géographie (Université Paris 8)  
Cel : 0033668032480 ; Email : yapi\_diahou@yahoo.fr

### Rédacteur en Chef Adjoint

Jonas Guéhi. Ibo, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua)  
Cel : (00225) 05 05 68 48 23 E-mail : ibojonas@yahoo.fr

### Secrétariat du Comité de Rédaction

Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara,  
Bouaké, (00225)0103192952, Email [assueyao@yahoo.fr](mailto:assueyao@yahoo.fr)  
Konan Kouakou Attien Jean-Michel, Maître de Conférences, Université Alassane  
Ouattara, Bouaké, (00225)0707117755, E-mail : [attien\\_2@yahoo.fr](mailto:attien_2@yahoo.fr)  
Yapi Atsé Calvin, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké,  
(00225)0707996683, E-mail : [atsecalvinyapi@gmail.com](mailto:atsecalvinyapi@gmail.com)  
Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie, Ecole Normale  
Supérieure d'Abidjan, Cel.: (00225) 07 75 52 62; E-mail:  
[yassiga@gmail.com](mailto:yassiga@gmail.com)

### Secrétaire aux finances

Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie, Université  
Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, (00225)0505483129,  
E-mail : [bohounse@yahoo.fr](mailto:bohounse@yahoo.fr)

## COMITE DE LECTURE

- Abdoul Azise SODORE, Maître de Conférences de Géographie/aménagement, Burkina Faso
- Adaye Akoua Assunta, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Allaba Ignace, Maître de Conférences d'études germaniques, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- Assué Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- Bally Claude Kore, Maître de Conférences de Sociologie des organisations, université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Beka Beka Annie, Maître de Conférences de géographie, École Normale Supérieure, Gabon
- Biyogbe Pamphile, Maître de Conférences de Philosophie, Ecole Normale Supérieure, Gabon
- Bohoussou N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences de Géographie (Université Alassane Ouattara)
- Christian Wali Wali, Maître-Assistant de Géographie, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- Coulibaly Salifou, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Diarrassouba Bazoumana, Maître de Conférences de Géographie, environnementaliste, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Djah Armand Josué, Maître de Conférences de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Dosso Yaya, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Eleanor FUBE MANKA'A, Maître-Assistant de Géographe, ENS/Université de Yaoundé I, géographie des aménagements ruraux
- Gokra Dja André, Maître de Conférences, Sciences du Langage et de Communication, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
- Hugo PILKINGTON, Maître de Conférences, Géographie de la santé, université de Paris 8, France
- Kadet G Bertin, Professeur Titulaire de Géographie, Ecole Normale Supérieure (ENS), Abidjan
- Koffi-Didia Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny,

Koffi Yeboue Stéphane, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kouadio M'bra, Kouakou Dieu-Donne, Maître de Conférences de sociologie de la santé, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kouame Konan Hyacinthe, Maître de Conférences de Géographie, Université Peloforo Gon Coulibaly, Korhogo

Kra Kouamé Antoine, Maître de Conférences d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Kramo Yao Valère, Maître-Assistant de Géographie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Loukou Alain François, Professeur Titulaire de Géographie TIC, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Moatila Omad Laupem, Maître-Assistant de Géographie, Université Marien Ngouabi (Brazzaville- Congo)

Ndzani Ferdinand, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

Ngouala Mabonzo Médard, Maître-Assistant de Géographie, Ecole normale supérieure, université Mariën Ngouabi, République du Congo.

N'guessan Adjoua Pamela, Maître-Assistant de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Soro Debegnoun Marcelline, Maître-Assistante de Sociologie, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Yao Célestin Amani Maître de Conférences de Bioanthropologie, Université Félix Houphouët Boigny, UFR SHS - ISAD

Yassi Gilbert Assi, Maître de Conférences de Géographie (Ecole Normale Supérieure Abidjan)

## SOMMAIRE

		<b>Pages</b>
SILUE Nahoua Karim	Le HCR et la gestion des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire (1990-2012)	<b>9</b>
Maxime YAPI Kouadio Thomas KOUASSI Issoufou DIALLO	Appuis à l'éducation et à la formation dans l'autonomisation des femmes du département de Kaniasso (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire)	<b>20</b>
KONAN Kouamé Hyacinthe	Les communautés peulhs dans les territoires frontaliers au nord de la cote d'ivoire : entre stigmatisation et problèmes d'intégration	<b>33</b>
Sylvestre TCHAN BI MEITE Youssouf	Le leadership des organisations syndicales « solidaires » à l'épreuve de la gouvernance hybride des espaces de copropriété dans les quartiers d'habitat social à Abidjan	<b>44</b>
Benoit Bertrand ASSAMBA	Platon et le fondement de l'éthique républicaine dans la république	<b>57</b>
André G. Le Brun BIVEGUE-BIVEGUE Jean-Claude NDONG MBA	Croissance urbaine et enjeux environnementaux: l'exemple de la ville d'Oyem (Gabon)	<b>72</b>
BELLO ADAMOU Mahamadou	La construction des lieux de culte à l'université Abdou Moumouni de Niamey au Niger : de la concurrence entre associations à la communautarisation de l'espace universitaire	<b>82</b>
Habibou OUEDRAOGO	Gouvernance locale ou résilience territoriale : quels défis pour la décentralisation dans un contexte d'insécurité dans le centre-nord du Burkina Faso ?	<b>96</b>
Princillia Ermélynda EKOMBENG BIYOGO Léandre Edgard NDJAMBOU	Les impacts environnementaux et sécuritaires du transport des hydrocarbures au Gabon	<b>107</b>
Kouamé Firmin KOSSONOU Akoua A. ADAYÉ	Dérèglement climatique et adaptations des agriculteurs de la région de l'Agnéby-Tiassa (Sud de la Côte d'Ivoire)	<b>119</b>
Nasser SERHAN	Caractéristiques sociodémographiques et économiques des émigrés irréguliers de Daloa	<b>138</b>

Tchan André DOHO BI	Structuration des infrastructures routières et mobilité des populations dans la commune de Vavoua (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	<b>153</b>
Affouet A-M N'DRI	Optimisation de la gestion des eaux par l'internet des objets dans la commune du Plateau (Abidjan)	<b>166</b>
Marc A. AMALAMAN Logbon KARIDIOULA DELY Iba Dieudonné	Renforcement des infrastructures hydrauliques dans la région du Bélier (Centre de la Côte d'Ivoire).	<b>179</b>
COULIBALY Sidiki Youssouf	Systèmes de production des légumes sur l'estran lagunaire de la Brigade de la gendarmerie de Cocody (Abidjan- Côte d'Ivoire)	<b>190</b>
Fanta TRAORE Kobenan C. Venance KOUASSI Kolotioloma H. TUO Alain F. LOUKOU	Mobilité urbaine intelligente à Bouaké : enjeux et défis des Services de VTC	<b>201</b>
Mathias Y. LOUKOU H. Boni PKANGBA	Analyse de la mutation territoriale et enjeu de communication sociale dans le développement des villages AVB (Autorité de l'Aménagement de la Vallée du Bandama) centre de la Côte d'Ivoire : cas de Kongobo et de Fitabro de la sous-préfecture de Béoumi	<b>215</b>
TANO K. Perèze KOUADIO N. Arsène DIARRASSOUBA Bazoumana	Gouvernance urbaine à l'épreuve des pratiques informelles dans la cité portuaire de San Pedro (Côte d'Ivoire)	<b>228</b>
N'Guessan Séraphin BOHOUSOU Amin Prisca KOFFI Atsé Calvin YAPI	Offre éducative privée et accessibilité économique des ménages à l'enseignement secondaire dans la ville de Gagnoa (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	<b>240</b>
Guy M. E. AFFORO Yao J-Aimé ASSUÉ Brou Émile KOFFI	Entrepreneuriat des femmes face à la pauvreté dans l'espace rural de la commune de Tiassalé (Côte d'Ivoire)	<b>252</b>
Abdoul G. KABA Mamadi KANTE Aboubacar SOUMAH	« Participation citoyenne et gouvernance locale en Guinée : cas de la commune urbaine de Siguiri en illustration ».	<b>265</b>

Seydou DIARRA Didier K. KONAN K. Issa SORO N. ASSI-KAUDJHIS	Gouvernance décentralisée face au défi du développement à Songon : quelle efficacité de la finance communale ?	<b>281</b>
T. Maximin SOMDA Jean Paulin KI Joël DABIRÉ Patrice TOE	Perceptions sociales et mécanismes de préservation et de protection par les villages de Konrombere et de Tani du corridor forestier de la boucle du Mouhoun au Burkina Faso	<b>296</b>
Georges KOUAME	Regroupement des villages, gouvernance foncière et conflits territoriaux dans la sous-préfecture de N'Guessankro, dans le département de Béoumi (Centre de la Côte d'Ivoire).	<b>309</b>
Estelle Zuo Epse DIATE	Impacts socio-économiques des activités touristiques dans le développement de la ville de Ferkessédougou (Côte d'Ivoire)	<b>320</b>
Akoissi I. Natacha YAO-ASSAHI Kouassi Paul ANOH Yapo B. OSSEY	Gestion des risques industriels à Abidjan sud : une faible implication des acteurs en question	<b>331</b>
Etelly N. KOUADIO Ali DIARRA	Stratégie de résilience à la problématique d'accès aux ressources en eau en milieu rural dans le bassin de la Lobo (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire).	<b>348</b>
Célestin D. NIAMA	La décentralisation ou gouvernance locale en République du Congo : une pratique à l'envers (1992-2022)	<b>361</b>
El Hadji Rawane BA	Territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Sénégal : quand le global l'emporte sur le local dans les communes de Parcelles Assainies (PA) et Gueule Tapee-Fass-Colobane (GTFC)	<b>372</b>
TANOAH A. Fernand BIKPO-KOFFIE C. YASSI Gilbert Assi	Gestion des déchets scolaires et dégradation de l'environnement des lycées publics d'Abobo	<b>390</b>
Solenko Gnenda	Évolution institutionnelle du Togo de 1991 à nos jours : entre ruptures et continuités, le jeu des acteurs	<b>398</b>
Koffi Landry DIBY Brou Émile KOFFI Yao J-Aimé ASSUÉ	Impacts de la dynamique territoriale sur la gestion foncière rurale dans le département de Bouaflé (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)	<b>409</b>

## **Territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Sénégal : quand le global l’emporte sur le local dans les communes de Parcelles Assainies (PA) et Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC)**

### **Territorialization of the Sustainable Development Goals (SDGS) in Senegal : when the global prevails over the local in the municipalities of Parcelles Assainies (PA) and Gueule Tapee-Fass-Colobane (GTFC)**

**El Hadji Rawane BA**

Géographe, Département de géographie, Laboratoire Gehu, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
[rawaneba2863@gmail.com](mailto:rawaneba2863@gmail.com)

#### **Résumé**

Cet article analyse les modalités de territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans deux communes de Dakar : Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) et Parcelles Assainies (PA). Le projet TI-ODD à GTFC est impulsé par quatre agences onusiennes autour des enjeux sociaux et institutionnels (santé, éducation, emploi, égalité, gouvernance), alors que le PRESPA à PA est porté par une dynamique ascendante autour de la résilience écologique, de la végétalisation urbaine et de la lutte contre les îlots de chaleur. Cet article interroge la capacité des collectivités locales à s’approprier un agenda global dans un contexte de gouvernance marqué par l’asymétrie entre les bailleurs internationaux et les autorités locales. Trois objectifs structurent l’analyse : comprendre les logiques d’intervention des bailleurs, analyser l’acceptabilité locale des projets, et étudier les effets territoriaux induits.

La méthodologie repose sur une étude de cas comparée mobilisant entretiens semi-directifs, focus groups, analyse documentaire (rapports, PDC, grilles ODD), ainsi que des observations de terrain menées en 2024 avec l’appui de Global Development Network (GDN).

Les résultats montrent que malgré leur importance stratégique, les collectivités territoriales restent périphériques dans la conception et souvent cantonnées à un rôle d’exécutant (territoires subalternes). Cette subalternisation génère des territoires éphémères, dépendants du cycle de financement des bailleurs.

L’analyse mobilise le cadre du donut de Raworth pour montrer que GTFC tend à relever le plancher social sans dépasser les limites écologiques, tandis que PA amorce une trajectoire inverse. L’article plaide pour une territorialisation véritablement transformative des ODD : co-construite, contextualisée et inscrite dans les temporalités et les ressources des territoires. En définitive, territorialiser les ODD suppose de dépasser les logiques d’imposition ou d’alignement pour faire émerger des politiques publiques adaptées, négociées et soutenables à l’échelle locale.

**Mots-clés** : Collectivités territoriales, Territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), bailleurs internationaux, appropriation territoriale, Dakar.

#### **Abstract**

This article analyzes the modalities of Sustainable Development Goals (SDG) territorialization in two municipalities of Dakar: Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) and Parcelles Assainies (PA). The TI-SDG project in GTFC is driven by four UN agencies and focuses on social and institutional issues (health, education, employment, gender equality, governance), while the PRESPA project in PA follows a bottom-up dynamic centered on ecological resilience, urban greening, and the fight against heat islands. The article questions the capacity of local governments to appropriate a global agenda in a governance context marked by asymmetry between international donors and local authorities. Three objectives

structure the analysis: understanding the intervention logics of donors, analyzing local project acceptability, and examining the territorial effects induced.

The methodology is based on a comparative case study using semi-structured interviews, focus groups, document analysis (reports, local development plans, SDG prioritization grids), and field observations conducted in 2024 with the support of the Global Development Network (GDN). The results show that despite their strategic importance, local governments remain peripheral in the project design process and are often relegated to an executive role (subaltern territories). This subalternization leads to the creation of ephemeral territories, dependent on donors' funding cycles. The analysis draws on Kate Raworth's doughnut framework to show that GTFC tends to raise the social foundation without overshooting ecological ceilings, while PA initiates an opposite trajectory. The article advocates for a truly transformative SDG territorialization: co-constructed, context-specific, and embedded in local temporalities and resources. Ultimately, territorializing the SDGs requires moving beyond logics of imposition or alignment to foster public policies that are locally adapted, negotiated, and sustainable.

**Keywords:** Local governments, Localization of the Sustainable Development Goals (SDGs), International donors, Territorial ownership, Dakar.

## Introduction

Les Objectifs du développement durable (ODD) sont un programme de développement pour ne pas dire un condensé de solutions sur 15 ans face aux questions vives du XXI<sup>e</sup> siècle d'ordre social, économique, environnemental et de gouvernance. L'enjeu est de construire un monde de prospérité, d'humanité, de paix, de partenariat dans un cadre physique en bon état (ONU, 2015, p.1). Ce qui implique de faire régner l'ordre à travers la coopération internationale des Etats afin de produire ensemble un bien public planétaire (R. D. MINTYA, 2018, p 45-46). Articulé autour de 17 préoccupations majeures telles que la pauvreté, la faim, la santé, l'éducation, le genre, l'assainissement, l'énergie, l'emploi, l'industrie, l'équité, l'habitat, la consommation, le changement climatique, la biodiversité, les institutions et le partenariat...le programme horizon 2030 vise à percoler un ensemble de valeurs dans les modes de vie des sociétés dans tous les territoires. Les ODD instaurent une territorialité universaliste et descendante fondée sur le principe de "ne laisser personne de côté" (ONU, 2015, p.4). Au-delà de la satisfaction des besoins des générations présentes et futures (WCED 1987, p.43), ils priorisent les populations les plus vulnérables et démunies du monde. Du coup, toute l'équation se trouve en effet dans la traduction locale des ODD notamment dans les collectivités territoriales. Ces territoires où le développement local prend sens sont non moins des terrains aphones, vierges et sans expression d'une identité, d'un commun vouloir vivre. Ils sont producteurs de politiques publiques dites locales. De ce fait, comment les logiques d'intervention des bailleurs influencent-elles les collectivités territoriales, quel est le niveau d'acceptabilité de ces interventions par les acteurs locaux et quels sont les effets territoriaux des projets de développement durable dans ces espaces ?

Le développement durable, initialement centré sur l'équité intergénérationnelle, prend une dimension plus vaste lorsqu'il intègre une approche territoriale notamment la territorialisation, moteur réel de changement social, économique et environnemental au sein des espaces chargés de «l'encadrement du développement» que sont les collectivités territoriales (E.H.R. BA et M. B. TIMERA 2023, p 115-131; Y. FIKRI et M. RHALMA, 2023). La territorialisation du développement durable réinterprète son ancrage intergénérationnel à travers une dynamique spatiale et transformatrice. Chaque territoire devient le levier d'appropriation locale des ODD, articulant justice sociale, durabilité environnementale et gouvernance démocratique (A. MAGNAGHI, 2000, p. 112–114). Fondée sur une différenciation des contextes, elle repose sur la co-adaptation des politiques nationales par les agents de l'État et les élus locaux (Castaing, 2012, p. 37). Le cadre du «doughnut» ou donut (K. RAWORTH et al. 2017, p. 4-5) offre ici une boussole conceptuelle, entre plancher social et plafond écologique, pour penser des trajectoires territoriales justes et soutenables. Dans cette perspective, les collectivités territoriales notamment les communes, échelle la plus adaptée pour lier les ODD aux réalités locales, sont appelées à jouer un rôle central, mais au Sénégal, leur capacité à traduire localement les ambitions globales demeure entravée par des fragilités structurelles : urgences sociales

récurrentes, instabilité politique, faible autonomie financière, déficit de planification stratégique et de ressources humaines qualifiées. Ces contraintes limitent leur pouvoir d'action et révèlent l'écart entre la vision universaliste des ODD et les réalités locales. Ces facteurs combinés compromettent leur capacité à répondre efficacement aux attentes de leurs populations et à jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques nationales et a fortiori internationales. Face à cette situation, les agences des Nations Unies notamment PNUD, UNFPA, ONU Femmes, UNICEF et les institutions comme l'IFDD, engagées pour le développement durable, collaborent avec les collectivités territoriales à travers des projets de territorialisation des ODD afin de faire de ces territoires des espaces sûrs et justes. En effet, Le « Projet d'appui à la territorialisation inclusive des ODD » (TI-ODD) est une intervention conjointe de quatre agences des Nations Unies dans la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) adressant 9/17 ODD et 21 cibles pour la période 2021-2024 dans le but d'atteindre l'émancipation socio-institutionnelle (Plancher social) alors que le « Projet de reverdissement scolaire des Parcelles Assainies » (PRESPA) en cours depuis 2021 dans la commune des Parcelles Assainies (PA) est une initiative tirée du Plan de développement communale durable (PDC-D) de ladite commune. Le PRESPA est centré sur la réparation ou rattrapage écologique (plafond écologique) visant les objectifs à caractère environnemental (ODD4, ODD11, ODD13, ODD14, ODD15 et ODD17). Ces projets mettent les territoires de projets face aux territoires institutionnels ou construits rechantant la problématique de la territorialisation dans l'action publique et donc du territoire politique. Ainsi, cette recherche vise à comprendre la territorialisation du développement durable au regard des projets internationaux de développement initiés dans les communes. Plus spécifiquement il s'agit d'étudier les logiques d'intervention des acteurs supranationaux dans les CT pour la mise en œuvre des ODD, d'interroger le niveau d'acceptabilité de ces projets internationaux par les autorités locales dans les contextes locaux, et d'analyser les effets induits par ces initiatives sur le développement territorial durable.

Nous postulons que les interventions des acteurs supranationaux, dotés de moyens colossaux, à travers des projets de développement durable, bien qu'indispensables à la réalisation de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs, tendent à réduire les collectivités territoriales, sous-équipées et fragiles, à des territoires subalternes, jouant un rôle d'intermédiation entre les dynamiques globales et locales.

## 1. Méthodologie

Cette recherche procède par une approche qualitative, inductive et comparative, enrichie par des analyses territoriales ciblant deux communes de Dakar aux trajectoires contrastées : Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) et Parcelles Assainies (PA). La méthodologie combine entretiens, focus groups, analyse documentaire avec des grilles d'analyse fondées sur les processus de la territorialisation des ODD.

### 1.1 Approche comparative et choix des terrains

Le choix de Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) et des Parcelles Assainies (PA) repose sur la volonté de confronter deux modèles contrastés de territorialisation des ODD. À GTFC, la territorialisation s'organise selon une logique top-down, portée par les agences onusiennes (UN Trust Fund for Human Security) et axée sur la sécurité humaine et l'inclusion socio-institutionnelle. Les interventions y sont conçues globalement, puis déclinées localement à travers des partenariats institutionnels, ce qui permet d'observer les dynamiques d'appropriation par des publics vulnérables (femmes, jeunes, personnes en situation de handicap) au sein d'un cadre très formalisé.

À l'inverse, aux Parcelles Assainies, la démarche s'inscrit dans un schéma bottom-up : le Plan de Développement Communal Durable 2021-2025, co-élaboré avec l'IFDD, place l'environnement, la résilience urbaine et la participation citoyenne au cœur de l'action. Ce modèle met en lumière la capacité des acteurs locaux notamment les élus, associations de quartier, volontaires... à définir, ajuster et suivre eux-mêmes les objectifs de verdissement et d'érosion côtière, dans une logique de co-construction et de renforcement des capacités territoriales.

Cette confrontation vise à identifier les régularités, les tensions et les innovations propres à chaque mode de territorialisation, afin de comprendre comment la nature descendante ou

ascendante de l'intervention influe sur l'appropriation, l'acceptabilité et les effets des projets ODD.

## **1.2 Collecte des données**

### **1.2.1 Entretiens semi-directifs**

Dans le cadre de cette étude, 24 entretiens sont réalisés, avec des élus, des agents municipaux, responsables d'ONG et acteurs de terrain à l'aide d'un guide d'entretien portant sur le contexte, le déroulement, les activités, les implications du projet, les résultats et les perceptions. Ces entretiens sont réalisés au courant de l'année 2024.

### **1.2.2 Focus groups**

Quatre focus groups ont été organisés avec l'équipe Fass Emergent, des conseillers municipaux de GTFC, l'équipe de planification aux Parcelles et la communauté d'Unité 16. Ces focus group ont permis de recueillir des avis sur les interventions des bailleurs, l'acceptabilité des projets et leurs effets.

### **1.2.3 Corpus documentaire**

Divers types de documents ont été collectés dont les Plans de développement de GTFC et de PA, rapports annuels d'avancement du projet UNTFHS (2022–2024), les plans d'action locaux pour l'année 2023, rapport d'évaluation du projet de reverdissement et de reboisement communautaire à PA, les rapports d'évaluation de la territorialisation inclusive à GTFC (PNUD & partenaires), les guides méthodologiques : Grille d'Analyse du Développement Durable (GADD) et Grille de Priorisation des Cibles ODD (GPC-ODD)... Chaque document a été minutieusement examiné afin d'en extraire les informations utiles à l'étude pour se saisir des objectifs et cibles visés, des matrices logiques et indicateurs de suivi et des modalités de gouvernance.

### **1.2.4 Analyse des données**

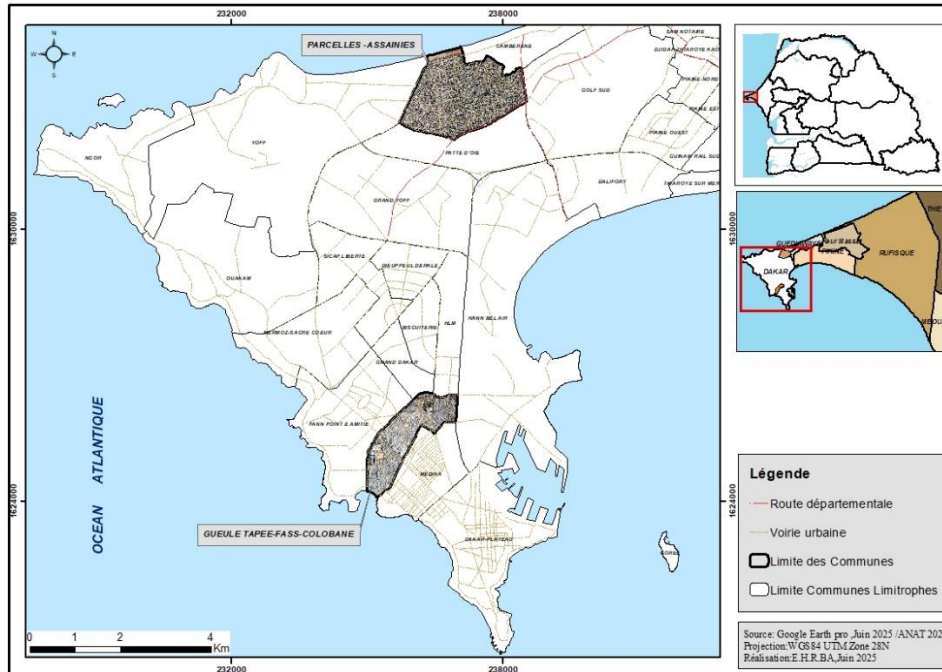
Les entretiens et focus groups ont été codés thématiquement de manière manuelle pour identifier les patterns et les catégories émergentes. Les documents ont fait l'objet d'une analyse de contenu structurée, combinant codage a priori (théorie du donut, subalternité). Les données sont exploitées à l'aide de tableaux comparatifs permettant de superposer avec les indicateurs Raworth pour situer chaque commune par rapport au plancher social et au plafond écologique.

Pour assurer la crédibilité, nous avons recours à la triangulation des sources notamment des entretiens, focus groups, documents et observation sur le terrain. Toutes les personnes interviewées ont donné leur consentement et ont été informées de l'usage académique des données.

## **2. Résultats de l'étude**

### **2.1 Présentation des communes PA et GTFC et des projets internationaux de territorialisation des ODD**

Gueule Tapée Fass Colobane (GTFC) et Parcelles Assainies (PA) sont des communes de plein exercice depuis la réforme de 2013 (loi n°2013-10 du 28 décembre 2013) et elles sont localisées dans le département de Dakar (Carte1). Anciennes communes d'arrondissement, FGTC et PA s'émancipent ainsi de la tutelle de la ville de Dakar à la suite de la réforme de l'acte III.



Carte 1: Localisation des communes de PA et GTFC dans la métropole de Dakar

Frappées d'une urbanisation à géométrie variable, la commune de GTFC relevant d'un urbanisme de gestion et la commune des Parcelles-Assainies, résultant d'un urbanisme de projet, les deux communes présentent quasi exclusivement les mêmes caractéristiques socio-économico-démographiques et géographiques. Elles se trouvent ainsi confrontées à des défis de développement durable particulièrement cruciaux, accentués par leur insertion très précoce dans la trame urbaine dense de Dakar notamment le Plateau. Elles sont noyées dans un phénomène d'urbanisme total (Tableau 1).

Tableau 1: Caractéristiques socio-spatiales comparées des communes de GTFC) et des PA

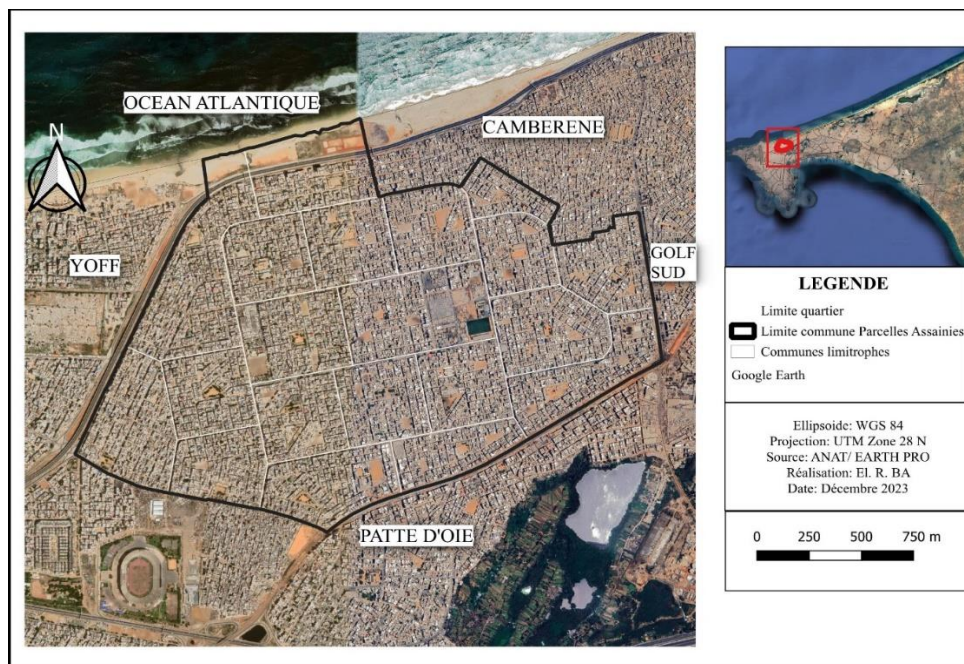
Critères	Commune GTFC	Commune PA
<b>Statut administratif</b>	Commune de plein exercice	Commune de plein exercice
<b>Population (2013)</b>	52 270	159 498
<b>Population (2023)</b>	59 227	167 671
<b>Évolution annuelle (%)</b>	1,3 %	0,51 %
<b>Superficie (km<sup>2</sup>)</b>	2,028	3,892
<b>Densité (hab/km<sup>2</sup>) [2023]</b>	29 200	43 085
<b>Répartition hommes/femmes</b>	46,7 % / 53,3 %	49,7 % / 50,3 %
<b>Altitude / Dénivelé</b>	10 m	22 m

Source : ANSD, 2023/Réalisation E.H.R. BA, 2025

Le profil démographique et la configuration géographique de GTFC et des PA offrent un terrain d'étude idéal pour éprouver la territorialisation et le développement durable à travers les ODD.

### 2.1.1 La commune des Parcelles Assainies et le Projet de Reverdissement Scolaire des Parcelles Assainies (PRESPA) : un rattrapage écologique perdu d'avance

La commune des PA, composée de 24 unités allant de l'Unité 7 à l'Unité 26, s'étend sur 3,89 km<sup>2</sup> et comptait 167 671 habitants en 2023, soit une densité de 43 085 hab./km<sup>2</sup>, ce qui en fait la deuxième commune la plus peuplée de Dakar après Grand Dakar City Population. Conçue dans les années 1970 pour répondre à la crise du logement, elle a connu une expansion rapide depuis les années 1980, donnant lieu à d'importantes tensions sociales et spatiales. Entièrement minéralisée (Carte 2), elle ne conserve pratiquement plus aucun espace vert.



Carte 2: Vue aérienne de l'urbanisation totale des PA

Le Projet de reverdissement des Parcelles Assainies (PRESPA) est initié à la suite d'un diagnostic territorial effectué en 2021, réalisé dans le cadre de l'élaboration du PDCD 2021-2025. Il a pour vision de faire des Parcelles Assainies un « territoire smart et durable ». Le projet est localisé dans l'axe 1 ; « environnement & séquestration carbone. ». Les autorités et techniciens de la commune ont voulu se démarquer par la réalisation d'un plan communal sensible aux ODD comme le fait savoir le chef de la division planification :

« Avec l'Acte III, on a eu l'occasion d'élaborer un PDC dans un contexte ODD. Par mon profil de géographe et de gestionnaire de projets, j'ai proposé d'y intégrer la GADD et la GPC-ODD. J'ai saisi l'OIF, qui a apprécié l'initiative. L'IFDD nous a alors appuyés techniquement et financièrement, avec coordination assurée par l'OIF. » (Entretien du 6.12.2024, confirmé au focus group du 7.12.2024)

Pour enrayer la bétonisation excessive et réorienter le développement communal, il convenait de redonner toute sa place au végétal en créant des îlots de fraîcheur afin d'améliorer le microclimat local, réduire les températures de surface, accroître la couverture arborée et renforcer les compétences des services techniques comme des communautés scolaires. Le relèvement de la dimension environnementale est identifié au rang de priorité urgente par la population (PDCD, 2021) inscrivant le PRESPA dans une dynamique de transformation écologique et sociale du territoire urbain. Le projet vise à planter 36 000 arbres à l'horizon 2025 dans les axes majeurs et dans les cours des 24 écoles élémentaires, représentant une superficie totale de plus de 10 000 m<sup>2</sup>, afin de restaurer les services écosystémiques des sols, atténuer les îlots de chaleur urbains, améliorer la résilience face aux inondations et offrir des espaces récréatifs propices à l'épanouissement des élèves. Le ciblage des cours des écoles est stratégique (Commune Parcelles Assainies 2023) pourvu que la commune n'a plus d'espace. En s'alignant au concept de « ville nature » versus « îlot de chaleur », le PRESPA vise un certain nombre des ODD comme en témoigne l'équipe de la planification :

« Le diagnostic territorial montre que l'environnement est prioritaire pour la commune. Les ODD 11, 13, 4, 15 et 17 ressortent : cadre de vie, climat, éducation, biodiversité et partenariats. Tout tourne autour de la problématique des îlots de chaleur aux Parcelles Assainies ». (Focus Group du 7.12.2024).

Tableau 2: ODD et cibles adressés par le PRESPA

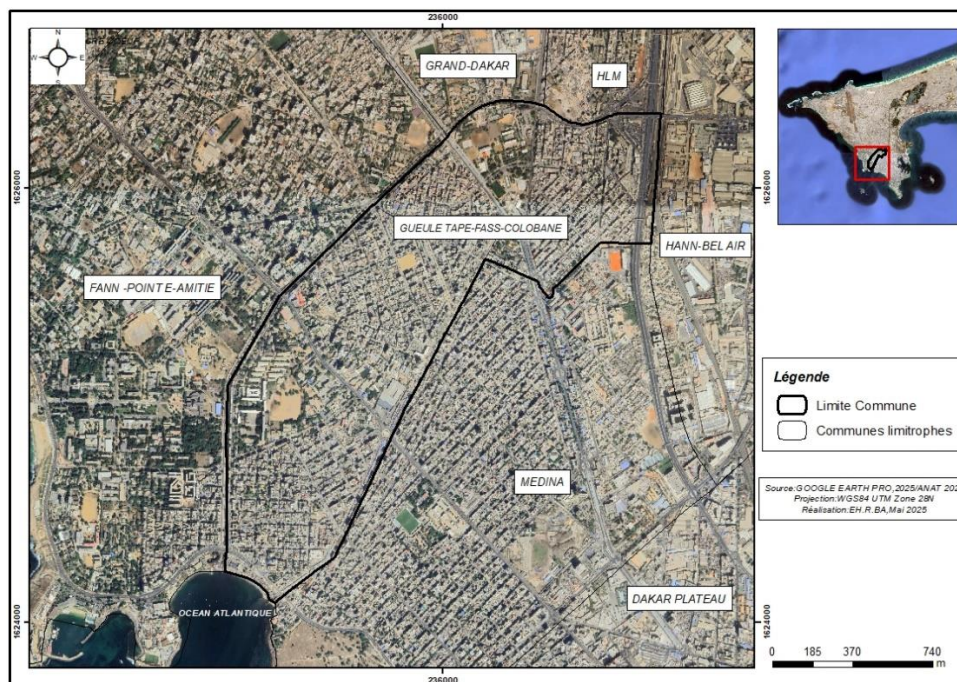
6ODD mobilisé	Cibles visées	Traduction opérationnelle dans le projet PRESPA	Nombre de cibles
<b>ODD 11 – Villes et communautés durables</b>	11.7 : Garantir l'accès universel à des espaces verts publics sûrs, inclusifs et accessibles, en particulier pour les enfants	Végétalisation des cours des 24 écoles (création d'îlots de fraîcheur, zones ludiques ombragées) et réhabilitation de la bande de filaos littorale, ouverte au grand public.	1
<b>ODD 13 – Lutte contre le changement climatique</b>	13.1 : Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation face aux aléas climatiques ; 13.3 : Améliorer l'éducation et la sensibilisation au changement climatique	Plantation de 36 000 arbres (séquestration de carbone, atténuation des îlots de chaleur) et modules pédagogiques sur le climat destinés aux élèves et aux enseignants.	2
<b>ODD 14 – Vie aquatique</b>	14.2 : Gérer et protéger les écosystèmes marins et côtiers pour éviter les impacts négatifs	Stabilisation du cordon littoral par la restauration des filaos, réduction de l'érosion et amélioration de la qualité des écosystèmes côtiers adjacents.	1
<b>ODD 4 – Éducation de qualité</b>	4.a : Créer des environnements d'apprentissage sûrs, non violents, inclusifs et efficaces	Intégration d'un manuel d'éducation environnementale, approches pédagogiques actives (jardins scolaires) et amélioration du cadre scolaire par l'ombrage et la baisse des températures en classe.	1
<b>ODD 15 – Vie terrestre</b>	15.3 : Lutter contre la dégradation des terres et restaurer les sols dégradés	Reconstitution des sols compactés des cours d'école (apports de compost, paillage) et mise en place de couverts végétaux pour limiter l'érosion et améliorer la biodiversité urbaine.	1
<b>ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs</b>	17.17 : Encourager les partenariats entre secteurs public, privé et société civile	Montage financier et technique réunissant la mairie (contrepartie), l'IFDD/OIF, des ONG locales, des associations de parents d'élèves et les services déconcentrés de l'État pour le suivi et l'entretien des plantations.	1
<b>Total</b>			7

Source : PRESPA/Réalisation ; E.H.R. BA, 2025

Le projet se démarque par la mise sur place d'une pépinière suscitant l'intérêt de la communauté et constituant un levier de territorialisation écologique pour ainsi placer la commune dans la « zone sûre et juste ». Cette initiative encourage les communautés à reboiser, créant des personnalités honorifiques et une dynamique positive. Par exemple, dans l'Unité 16, le chef de quartier s'engage activement dans ce projet.

### **2.1.2 La commune de Geule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) et le Projet de territorialisation inclusive des ODD : relèvement du plancher social quasi impossible**

La commune Geule Tapée-Fass-Colobane (GTFC), avec ses trois quartiers éponymes, se distingue par une démarche de territorialisation socio-institutionnelle des ODD. Située dans le centre dakarois et plus proche du plateau que les Parcelles, la commune GTFC compte 59 227 habitants sur une surface très dense de 29 200 hab/km<sup>2</sup>. Elle est très marquée par une urbanisation compacte (Carte 3) et fait face à divers défis socio-économiques structurels.



Carte 3: Vue aérienne de l'urbanisation compacte de la commune GTFC

La commune de GTFC présente une situation en deçà du plancher social. Le taux de chômage des jeunes est de l'ordre de 15,3%, avec un impact plus important sur les jeunes filles (29% contre 10% pour les hommes). L'accès limité à l'éducation et à la formation professionnelle, ainsi que la faible capacité d'entreprendre et d'accéder au financement, aggravent cette situation. Les infrastructures éducatives sont insuffisantes, avec un manque d'infrastructures sanitaires dans les écoles (toilettes non adaptées au genre, surpopulation) et des bâtiments vétustes. Le taux de déperdition scolaire est de 2,5%, avec une disparité marquée entre filles (3,5%) et garçons (1,6%) (Rapport MILE, 2022). Le nombre d'enfants hors du système scolaire atteint 7% pour la tranche d'âge de 6 à 16 ans. En matière de santé, la situation est préoccupante avec une mortalité infantile de 29% chez les enfants de moins de cinq ans et une faible couverture vaccinale (33% pour les enfants de moins de 35 mois). La prévalence des maladies infectieuses et la malnutrition restent élevées. Les grossesses précoces touchent 4,9% des adolescentes de moins de 19 ans, et l'accès à la planification familiale reste insuffisant (seulement 63,7% de la demande est satisfaite). L'insécurité environnementale est également un problème majeur, avec des réseaux d'assainissement vétustes, un manque de drainage des eaux usées et des problèmes de gestion des déchets. La commune souffre d'une pollution accrue, exacerbée par des pratiques illégales telles que les branchements clandestins de fosses septiques. La situation socio-culturelle est marquée par la persistance du travail des enfants (3,96% des moins de 15 ans), la mendicité et l'utilisation de drogues par les jeunes. La faible confiance de la population envers la mairie (seulement 13,5% des ménages estiment que la commune mène des actions pour améliorer l'accès aux services de base) et l'insécurité ressentie par 47,9% des habitants, notamment la peur de marcher seuls la nuit, témoignent du besoin urgent d'un développement local plus inclusif et durable. Sur la base de ce tableau noir que le projet de « Fass Emergent », élaboré en 2020, est mis sur place et pour lequel le projet de « territorialisation inclusive de ODD » serait la continuité. Piloté par quatre agences des Nations Unies telles que l'UNFPA, le PNUD, l'UNICEF et ONU Femmes, le projet adopte une approche holistique fondée sur la sécurité humaine en pointant 9 ODD et 21 cibles (Rapport d'évaluation, PNUD 2024).

Tableau 3: ODD et cibles adressés par le projet TI-ODD à GTFC

ODD	Cibles retenues	Nombre de cibles
<b>1 – Pas de pauvreté</b>	1.2 : Réduire de moitié la proportion de personnes vivant dans la pauvreté multidimensionnelle	1
<b>3 – Bonne santé &amp; bien-être</b>	3.1 : Réduire la mortalité maternelle ; 3.2 : Éliminer la mortalité évitable des < 5 ans ; 3.3 : Lutter contre les maladies transmissibles ; 3.8 : Couverture sanitaire universelle	4
<b>4 – Éducation de qualité</b>	4.3 : Accès équitable à l'enseignement technique et supérieur ; 4.4 : Compétences pour l'emploi ; 4.6 : Alphabétisation ; 4.a : Infrastructures scolaires adaptées	4
<b>5 – Égalité des sexes</b>	5.2 : Éradiquer la violence fondée sur le genre ; 5.3 : Éliminer mariages/ grossesses précoces ; 5.6 : Accès aux SSR et PF	3
<b>8 – Travail décent &amp; croissance</b>	8.3 : Soutien aux micro-entreprises formelles ; 8.6 : Réduire le chômage des jeunes	2
<b>9 – Industrie, innovation &amp; infrastructures</b>	9.3 : Accès des PME aux services financiers et chaînes de valeur	1
<b>10 – Réduction des inégalités</b>	10.1 : Accélérer la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres ; 10.2 : Autonomisation socio-économique de tous	2
<b>11 – Villes durables</b>	11.1 : Accès à un logement décent et à des services de base sûrs	1
<b>16 – Paix, justice &amp; institutions efficaces</b>	16.1 : Réduction de la violence ; 16.2 : Protection de l'enfance ; 16.6 : Institutions transparentes et responsables	3
<b>Total</b>		21

Source : Rapport d'évaluation/réalisation ; E.H.R. Ba, 2025

Cette stratégie reflète une volonté de transformation structurelle, en s'attaquant aux déterminants sociaux de la santé, de l'éducation et de l'emploi, tout en renforçant la gouvernance locale.

### **2.1.3 Bilan comparatif des deux projets : une territorialisation différentielle des ODD**

Le DD à travers les ODD, érigés en « compromis de coexistence » pour le XXIème siècle, adoube de fait les territoires construits et suscite par conséquent un enjeu de territorialisation selon les territoires, leurs contextes et les logiques des acteurs internes et externes. Cette territorialisation différenciée montre que chaque commune est située dans l'agenda et dans la « zone sûre et juste ».

Tableau 4: Tableau comparatif des ODD adressés par les projets de territorialisation

ODD	Cibles mobilisées – Projet GTFC (Fass–Gueule Tapée–Colobane)	Cibles mobilisées – Projet Parcelles Assainies (Reverdissement des 24 écoles)
1 : Pas de pauvreté	1.2	
2 : Faim « zéro »		
3 : Santé & bien-être	3.1 ; 3.2 ; 3.3 ; 3.8	
4 : Éducation de qualité	4.3 ; 4.4 ; 4.6 ; 4.a	4.a
5 : Égalité des sexes	5.2 ; 5.3 ; 5.6	
6 : Eau propre & assainissement		
7 : Énergie propre & abordable		
8 : Travail décent & croissance	8.3 ; 8.6	
9 : Industrie, innovation & infrastructure	9.3	
10 : Réduction des inégalités	10.1 ; 10.2	
11 : Villes & communautés durables	11.1	11.7
12 : Consommation & production responsables		
13 : Lutte contre le changement climatique		13.1 ; 13.3
14 : Vie aquatique		14.2
15 : Vie terrestre		15.3
16 : Paix, justice & institutions efficaces	16.1 ; 16.2 ; 16.6	
17 : Partenariats pour les objectifs		17.17
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>7</b>

Source : Rapports projets GTFC et PA ; 2024 ; Réalisation ; E.H.R. BA, 2025

Le projet GTFC cible principalement les dimensions sociales et institutionnelles (ODD 1, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 16) pour répondre aux vulnérabilités économiques, sanitaires, éducatives et de gouvernance d'une commune hyperdense. À l'inverse, le projet de la commune PA se concentre sur la résilience urbaine et écologique (ODD4, 11, 13, 14 et 15) via des solutions fondées sur la nature dans les établissements scolaires et sur les grands axes routiers alors que les communautés en assurent son implémentation dans les rues et ruelles. Toutefois, toutes les cibles annoncées n'ont pas été opérationnalisées et les deux communes restent à distance de l'anneau de l'espace sûr et juste.

## 2.2 Hégémonie des projets internationaux et marginalisation des collectivités : quand la territorialisation devient intermédiation sous pilotage externe

Les organisations supranationales, telles que les agences onusiennes et les organes subsidiaires de l'OIF, comme l'IFDD, collaborent principalement avec les pouvoirs publics, notamment les collectivités territoriales pour deux raisons principalement : légitimer leurs actions et corroborer l'idée de la pertinence de l'échelle locale dont elles seraient les promotionnaires après l'essoufflement de la démarche de « tout l'Etat ». Depuis le Sommet de Rio de 1992, les collectivités sont reconnues comme des acteurs clés dans la mise en œuvre du développement durable. Pour les ODD, l'OCDE mentionne que parmi les 169 cibles de l'agenda, 105 (OCDE 2020) ou 113 (OCDE 2023) ne sont mises en œuvre sans l'implication des collectivités. Pour la CGLU/GOLD, 110 cibles (CGLU et PNUD 2021) ou 105 (Global Sustainable Municipality 2022) ne sont pertinentes qu'à l'échelle locale. Du coup 6 à 7 des cibles sur 10 ne sont inatteignables sans les offres politiques et de services des gouvernements locaux. Cependant, ce sont les organisations internationales qui n'ont pas une échelle d'intervention propre plutôt développent des partenariats avec les collectivités à travers des projets déjà ficelés sans laisser beaucoup de marge aux collectivités quant aux contenus, objectifs, échéances des projets...en un mot le cadre logique est figé.

Dans les propos des agents du PNUD, de l'UNFPA, de ONU Femmes et de l'UNICEF, pour le projet de TI-ODD de GTFC, la formulation est exclusivement faite par les agences et selon leurs procédures de même que le financement était uniquement du ressort des quatre agences alors que la contribution de la mairie est de nature matérielle et mobilisatrice (Entretien du 12.12.2024 avec le PNUD). Toutefois, la mention « il fallait tout mettre en lien avec le système des Nations Unies » (Focus Group du 10.12.2024 avec l'équipe Fass Emergent) révèle la dépendance normative : sans ce cadrage externe, le projet serait resté sans financement, confirmant le pouvoir prescriptif du bailleur sur les priorités communales.

Même pour la commune des Parcelles Assainies, il est vrai que le projet PRESPA tire sa source du plan qui est une initiative communale, le projet répond tout de même à un besoin de l'IFDD. Effectivement, l'IFDD a accompagné la mairie des PA à travers son programme « Accompagnement à la réalisation des Objectifs de développement durable » et de l'Initiative de la Francophonie pour le développement des villes durables. Tout pour dire que la mairie n'assure pas le contrôle du projet alors que les organisations internationales sont hantées par la culture de la gestion axée sur les résultats.

La commune sert alors de caution et de légitimation des projets des acteurs supra nationaux au constat qu'ils sont implémentés avec des matrices logiques, homologuées aux normes et valeurs des bailleurs. Surtout que la commune n'administre pas les crédits pour tous les deux projets, l'argent transite toujours par des organisations choisies par les bailleurs (Focus Group Fass du 10.12.2024 et entretien du 22.01.2025 avec le responsable de JVE). La commune se contente de renseigner la grille proposée plutôt qu'elle ne la définit. Ces acteurs occupent par conséquent le centre du pouvoir et périphérisent les collectivités bénéficiaires. La collectivité devient un territoire d'intermédiation placé entre bailleurs et populations bénéficiaires sans marge de négociation d'objectifs ou priorités hors canevas ni pour proroger l'action sur ses ressources propres. Même les partenaires techniques notamment les structures de l'Etat font face à ces mêmes problèmes comme le souligne un agent de l'ADPME :

« Revoir la conception du projet puisque c'est dès le début qu'il faut impliquer les agences de l'Etat, elles donnent les orientations en termes de développement économique. Par exemple si on savait que l'enveloppe était de 54 millions, on allait pouvoir retailer le projet et définir ce qu'on allait faire. » (Entretien du 23.12.2024)

L'emprise des organisations internationales se mesure aussi à l'empreinte visible qu'elles laissent sur l'espace communal mis à leur disposition. À GTFC, cette emprise se manifeste par la réhabilitation et l'équipement par exemple du poste de santé, du centre culturel, la création du guichet unique MILE (Mission locale pour l'emploi) ou le futur système de suivi des ODD. Toutes ces réalisations sont financées par le UN Trust Fund for Human Security. Le choix de l'approche « sécurité humaine » aussi émane directement de ce fonds. Ces interventions démontrent une hégémonie reléguant la signalétique municipale au second plan. Les propos recueillis avec l'équipe Fass Emergent sont éloquentes :

« Dans le cadre de ce projet de territorialisation inclusive des ODD, nous avons eu un poste de santé flamboyamment neuf et équipé. Cependant, il faut dire que le poste existait depuis 1994, on l'a rasé et on a reconstruit. Le poste n'avait pas de maternité, donc il est construit selon le modèle du bailleur » (Focus Group du 10.12.2024)

La collectivité, officiellement maître d'ouvrage du développement local, se trouve dépendante d'acteurs extérieurs qui fixent de façon hégémonique l'agenda de l'aménagement. Aux Parcelles Assainies, le PRESPA érige la pépinière municipale en symbole central : véritable « dépôt » de toutes les opérations de verdissement, elle concentre les flux de plants destinés aux axes majeurs, aux écoles et au littoral, matérialisant un maillage d'espaces sous contrôle du bailleur.

La force de mobilisation constitue l'autre face de cette emprise. Les partenaires internationaux agrègent autour de leurs projets des services déconcentrés de l'État qui, hors de ce cadre, collaborent rarement avec les communes. Pour le PRESPA comme pour le programme TI-ODD de GTFC, les eaux-et-forêts, l'ADEPME ou les bureaux économiques locaux sont activés à la demande des bailleurs. À GTFC, le guichet unique piloté par la mairie rassemble ainsi le Bureau MILE, la société civile et plusieurs directions techniques. Aux Parcelles Assainies, les forestiers encadrent chaque campagne de plantation. Enfin, la stratégie de communication parachève cette domination symbolique : logos, couleurs et banderoles des organismes bailleurs s'affichent sur chaque ouvrage, chaque affiche et chaque

cérémonie, figeant dans le paysage urbain la hiérarchie des acteurs et rappelant que, sans ces leviers extérieurs, nombre d'actions resteraient hors de portée des budgets municipaux.

### **2.3 Acceptabilité différenciée des projets de développement durable : entre continuité institutionnelle stratégique et engagement citoyen contrasté à GTFC et aux Parcelles Assainies**

A l'échelle institutionnelle comme citoyenne l'acceptation des projets de développement concourant à relever des défis sociaux, économiques et environnementaux demeure constante. Pour les collectivités territoriales, ces projets constituent une opportunité pourvu que le développement économique et social relève de leur prérogative. Effectivement l'article 3 de la loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 (modifié) stipule que « Les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local. » alors que les populations ne sont animées que par le désir de voir leurs besoins satisfaits.

Du coup l'acceptabilité municipale se traduit par une appropriation discursive qui se manifeste à travers l'alignement des projets aux politiques locales et la signature de conventions avec les bailleurs actant ainsi la légalisation des interventions. Les élus dans la commune GTFC présentent le projet de TI-ODD comme la continuité du programme « Fass Emergent », par conséquent le pendant territorial du PSE d'alors. La nouvelle équipe, au nom du principe de la continuité de l'Etat, ne pouvait que s'aligner. Elle accroît ainsi la valeur politique du projet malgré quelques retards opérationnels comme le note notre interlocuteur : « Fass émergent, notre magistère l'a trouvé ici comme on le dit souvent l'Etat est une continuité, ce qui fait que quand on est venu on doit le continuer jusqu'à la fin » (Focus Group avec le conseil municipal du 10.12.2024). Le verbatim révèle pour l'ancrage du projet, les bailleurs ont détaché un agent à la mairie, instaurant une forme de co-pilotage stratégique à double sens : Le bailleur s'assure de l'arrimage conforme aux critères prédéfinis et la commune aurait un facilitateur pour ses besoins en tant qu'organe exécutif. A l'inverse, aux Parcelles Assainies, bien que le PDC-Durable demeure pertinent, la transition municipale de 2022 a engendré un gel d'une année des activités du projet et ce au dépend des garanties fondant l'élaboration du projet. » (Entretien du 06.12.2024 avec chef de la division planification). La délocalisation de la pépinière municipale au profit d'une entreprise de pavage montre une rupture partielle et l'orientation du nouveau maire (Focus Group avec la commission environnement du 06.12.2024).

Du versant des citoyens, l'appropriation des deux projets reflète les contrastes déjà observés sur le plan politique. Dans la commune GTFC, le projet TI-ODD touche surtout les bénéficiaires directs. Il ne se diffuse pas véritablement dans le tissu social communal. Même si les mécanismes de financement, les dotations en matériel, les séances de sensibilisation (santé de la reproduction, classes passerelles, etc.) ont été soigneusement encadrés, l'adhésion reste essentiellement pécuniaire. Elle se limite aux avantages matériels apportés par le programme comme en témoigne la cheffe du Centre socio-culturel de Fass :

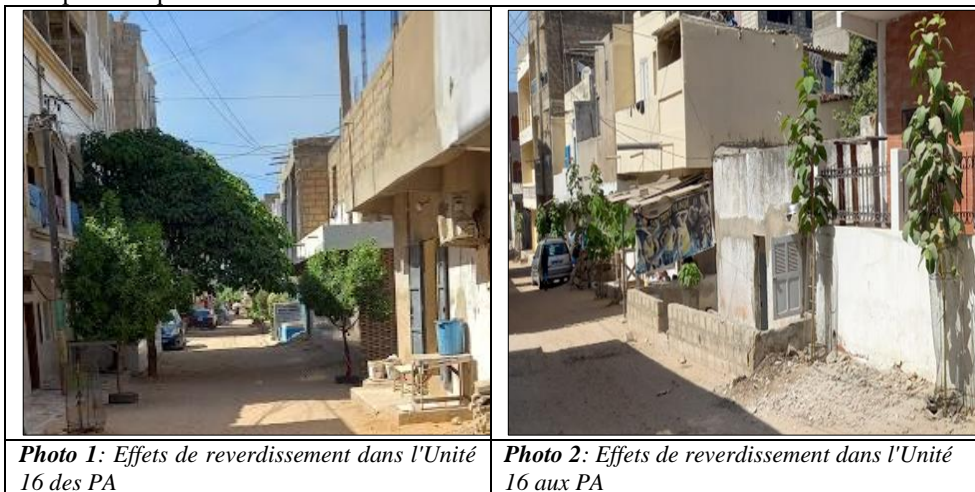
« Depuis 2021, grâce au projet, le Centre a reçu 19 ordinateurs et 21 machines à coudre, remplaçant les anciens équipements défectueux, ce qui a permis d'élargir les formations en infographie et couture. » (Entretien du 15.12.2024)

Même appréciation du côté de l'unité de transformation, du conseil des adolescents, des bénéficiaires de formation, des élus. L'acceptabilité dépend d'abord de la rente liée aux équipements et subventions. Aux Parcelles Assainies, à l'inverse, le projet de reverdissement a déclenché une mobilisation communautaire fondée sur une sensibilité écologique largement partagée. L'objectif d'amélioration du cadre de vie fédère chefs de quartier, jeunes, femmes, leaders d'opinion et simples citoyens autour d'un système de parrainage local. Chaque famille, ou à défaut un volontaire ou le chef de quartier, adopte l'arbre le plus proche et en assure l'entretien. Ainsi, les « identités remarquables » deviennent des pôles de cohésion sociale et environnementale. La dynamique collective se matérialise par des journées de plantation, comme en témoigne le focus-group avec la commission Environnement : « Chaque chef de quartier mobilise des volontaires ; en 2023 nous avons planté 735 arbres dans dix quartiers. » (Entretien avec la commission environnement, 06.12.2024). Dans l'Unité 16, l'appropriation fait cas d'école. L'initiative de Pape Abdoulaye Dieng — planter un arbre pour ombrager un arrêt de bus — déclenche une mobilisation élargie. Soutenue par un artiste suisse puis l'Ambassade de Suisse, elle donne naissance aux « Week-ends de

l'environnement », mêlant activités culturelles et écologiques. Le parrainage des arbres par les familles et l'appui de la commission municipale inscrivent cette action dans une logique de commun végétal, traduisant localement les objectifs de durabilité urbaine (ODD 11).

#### **2.4 Effets induits sur le développement territorial durable : Entre verdissement territorial et autonomisation socio-économique à Dakar**

Les deux initiatives, bien qu'inscrites dans la même démarche de localisation des ODD au Sénégal, se distinguent par les secteurs qu'elles privilégient et, par conséquent, par la nature des effets territoriaux. Le Projet de reverdissement des Parcelles Assainies agit surtout comme levier environnemental et éducatif et se démarque par ses effets verts sur l'espace en végétalisant les cours d'écoles, les grandes artères comme l'axe Dior Sapeur, les rues des unités. Ces actions – reboisement de l'axe Sapeur-Dior, plantation de plus de 1 000 arbres dans les unités 7, 8, 11, 15, 16, 17, 19 et 20, création d'une pépinière municipale de 900 plants – contribuent simultanément à la séquestration du carbone (13.1, 15.2), au verdissement et à la résilience climatique des espaces urbains (11.7, 13.1, 15.3), à la protection de l'écosystème côtier (14.2, 15.1), ainsi qu'à l'éducation environnementale par la mobilisation des écoles et des clubs verts (4.a, 4.7). Pendant le lancement du projet, l'inventaire des arbres faisait état de 508 pieds sur toute l'étendue du territoire communal. Dès la phase de démarrage, « 200 jeunes ont été formés sur le micro-jardinage pour accompagner le projet dans sa déclinaison. Ensuite un reboisement de 150 plantes allant de l'axe Sapeur à Dior est effectué. Ensuite nous avons aussi reboisé dans 6 établissements : Ecole 8, Ecole 13, Ecole 16, Ecole 21, Ecole 22, et Ecole 24. » (Entretien du 15.09.2024 aux PA). La photo 1 montre la réussite du reboisement communautaire par rapport au reboisement de la photo 2 qui relève de l'entretien de la commune.



**Photo 1:** Effets de reverdissement dans l'Unité 16 des PA

**Photo 2:** Effets de reverdissement dans l'Unité 16 aux PA

Crédit photo : E.H.R. BA, 2024

Dans la suite de son propos, il affirme « Nous pouvons dire que le reboisement de l'axe Sapeur-Dior est une réussite contrairement dans l'Ecole 13 où le football ne permet pas aux plantes de pousser ». Toutefois, l'effet d'échelle reste faible sans un mécanisme robuste de suivi-entretien et sans la sécurité nécessaire à la pépinière municipale tout en contrôlant les sorties à travers un système de gestion intégré à la commune. La commune ne dispose pas d'un annuaire écologique afin de suivre les arbres reboisés et ce manque de suivi et de contrôle entraîne un trafic des plants. De ce fait, faire le bilan sur les réalisations du Projet depuis le début des travaux est tâche difficile (Focus Group du 7.12.2024).

A l'inverse, le Projet TI-ODD GTFC opère principalement sur les registres socio-économiques et de gouvernance, touchant plusieurs ODD et cibles. L'équipement du poste de santé de Fass (photo 3), désormais doté d'appareils modernes pour la maternité, a rehaussé la qualité des soins (ODD 3.1, 3.7, 3.8 ; ODD 5.6). Comme l'indique le chef de poste : « Nos indicateurs de santé progressent nettement grâce à ces équipements, et la fréquentation mensuelle atteint désormais 300 à 400 personnes. » (Entretien du 16.12.2024). Cette modernisation couvre les besoins de santé primaires et renforce la résilience sanitaire de la commune (ODD 3.d)



**Photo 3: Poste de santé entièrement réhabilité par le projet TI-ODD GTFC**  
Crédit de photo, E.H.R BA, 2024

Le projet a stimulé l'autonomisation économique des jeunes et des femmes grâce à des financements, des formations et des outils de gestion (ODD 1.2, 4.4, 5.a, 8.3). En 2022, 23 projets de PME et GIE confondus ont été soutenus ; en 2024, 31 entreprises et 90 femmes tablières ont reçu des subventions, dans l'objectif de favoriser l'amorçage d'activités et la consolidation d'entreprises existantes (ODD 8.5, 8.10). Cette dynamique a réduit la précarité économique et a renforcé l'inclusion sociale (ODD 10.2) d'après la gestionnaire de l'unité de transformation céréalière pour qui, « les formations en éducation financière et en leadership nous ont permis de mieux gérer nos activités et d'écouler nos produits efficacement » (ODD 5.5) (Entretien du 16.12.2024). Un participant au focus-group ajoute : « Vu les financements, il y a une nette amélioration de la situation de vie des populations, quotidiennement on recevait plus d'une centaine de femmes pour demander la dépense quotidienne au maire et si vous faite le tour du quartier, vous allez voir que y a des femmes qui, y a deux ans ne faisaient rien et aujourd'hui elles ont 200 à 300 milles grâce aux financements (Focus Group du 10.12.2024 avec l'Equipe Fass Emergent).

**Tableau 5: Économie des effets du projet GTFC (2021-2024)**

Chaîne de valeur	Investissements clés	Effets immédiats (outputs)	Effets intermédiaires (outcomes)	Effets d'impact (early impacts)
<b>Capital humain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centre de formation mobile (UNICEF)</li> <li>300 attestations délivrées aux jeunes (téléphonie, maintenance IT)</li> </ul> 12 juil. 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>318 jeunes équipés d'un kit de réparation ;</li> <li>80 % de taux d'emploi ou d'auto-emploi signalé au bout de 6 mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Début d'un micro-cluster informel de services télécom autour du marché Colobane ;</li> <li>baisse du prix local de la réparation (-15 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de la dépense moyenne par jeune actif (+46 000 FCFA/mois) et limitation de l'exode vers la périphérie</li> </ul>
<b>Entrepreneuriat féminin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds tournant ADPME/UNDP (31 MPME)</li> <li>Guichet unique d'appui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>90 commerçantes obtiennent chacune 200 300 000 FCFA de capital initial</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>67 % déclarent un revenu net constant <math>\geq</math> 200 000 FCFA après 12 mois ;</li> <li>constitution de 7 GIE de transfo-agro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de la « dépense quotidienne » sollicitée à la mairie (-72 demandes/j à -15) ;</li> <li>amélioration perçue du pouvoir d'achat des ménages</li> </ul>

				dirigés par des femmes
<b>Services sociaux de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un poste de santé moderne + équipement laboratoire (UNFPA)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 746 dépistages VIH, 72 dépistages cancer col, 957 jeunes sensibilisés SR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution du délai moyen d'accès aux soins primaires de 38 à 18 min ; création de 12 emplois sanitaires locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse anticipée du recours à l'auto-médication ; contribution à la cible ODD 3.8 « couverture sanitaire universelle »</li> </ul>
<b>Éducation inclusive</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 classes passerelles réhabilitées + kits scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 118 enfants mendians réintégrés en 2022-23</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de maintien scolaire de 81 % après 1 an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gains d'années de scolarité et effet positif sur la cohésion sociale locale</li> </ul>
<b>Gouvernance économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guichet unique multi-services (emploi, micro-crédit, état-civil)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 000 usagers/an ; temps moyen de traitement divisé par 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroissement de la formalisation des unités économiques (+18 immatriculations/mois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la confiance institutionnelle ; modèle reproduit par 2 communes voisines</li> </ul>

Source : Rapport d'évaluation, 2024/Réalisation ; E.H.R.BA, 2025

Cependant, quel que soit les efforts enregistrés, l'ampleur des défis demeure considérable. Ces actions engagées ne représentent qu'une goutte d'eau dans un océan de besoins. La plateforme de suivi des ODD, pourtant prévue dans le projet GTFC, reste non fonctionnelle, nuisant la traçabilité des résultats et révélant les limites inhérentes aux objectifs mondiaux.

### 3. Discussion des résultats

La mise en regard des deux expériences souligne l'importance de territorialiser les agendas internationaux. La territorialisation désigne ici la capacité d'un projet à être désiré, réinterprété et intégré par les acteurs locaux pour transformer durablement l'espace et les rapports sociaux (R. LAGANIER, B. VILLALBA, et B. ZUINDEAU 2002, p.17). Elle constitue une stratégie d'ancrage local des ODD face aux défis globaux du XXI<sup>e</sup> siècle faisant des collectivités des lieux clés de coordination, de production et de mise en œuvre du développement durable (Y. VEYRET 2017, p.29).

Sur le terrain, une tension émerge entre une territorialité descendante, impulsée par les agences internationales, et une territorialité ascendante, fondée sur les besoins et capacités locales (F. RIBEMONT et al., 2018, p. 223–245). Les cas de GTFC et des Parcelles Assainies illustrent cette dichotomie. Bien que, les collectivités soient centrales pour la majorité des cibles ODD (OCDE 2020; 2023), les projets restent conçus hors-sol, avec des cadres logiques figés, des indicateurs imposés et des budgets externalisés. Ce désajustement rappelle la critique de F. MANCEBO (2007, p.93-95), selon laquelle le développement durable ne peut être pensé comme un système mécano planétaire, suivant le même schéma du global au local. Cette asymétrie réduit les communes sénégalaises à de simples « territoires subalternes », incapables d'énoncer leurs priorités par elles-mêmes, car soumises à des cadres onusiens homogénéisants (G.C. SPIVAK 1988, p.2-3). Elles deviennent des « espaces-projets », limités à la durée du financement externe, évoquant les « enclaves de développement » de J. FERGUSON (1990, p 25-27) et les « project zones » en Indonésie de T. M. LI (2014, p.14-15), ou encore des territoires programmatiques étudiés par A. DIOUF (2019 ; 2022) dans le Sine-Saloum. La pérennité des interventions locales dépend ainsi du cycle de financement, non des dynamiques institutionnelles municipales. À GTFC, les investissements inscrits sous la bannière « One UN » sont figés dans l'espace communal, illustrant un contrôle centralisé (J. FERGUSON 1990, p. 30), tandis qu'aux Parcelles Assainies, le verdissement impulsé par l'IFDD reste enchâssé dans des micro-territoires climatiques sous surveillance extérieure.

Cette domination structurelle reflète le décalage entre les temporalités locales longues et les calendriers de projet.

Du coup, l'analyse comparée de l'acceptabilité des projets TI-ODD à GTFC et de reverdissement aux Parcelles Assainies révèle deux géographies de la territorialisation des ODD. Dans la commune GTFC, l'acceptabilité se limite pour l'instant à une intégration déclarative, enchâssant le projet TI-ODD dans les narratifs planificateurs (alignement PSE, Fass Emergent, Projet), ce qui assure la conformité légale, mais s'enferme dans une territorialisation translative. Le projet se greffe sans déplacer les routines ni redistribuer les capacités. La rente matérielle y fait office de principal vecteur d'adhésion ; elle modernise ponctuellement l'appareil productif local (formation, équipements) mais n'altère pas la géographie des pratiques ni la gouvernance de proximité. Le territoire reste la scène et non l'acteur et les ODD y circulent sans produire de nouvelles coalitions spatiales.

Aux Parcelles Assainies, la trajectoire est plus proche d'une territorialisation transformative. Le projet de reverdissement mobilise les ressources endogènes (chefs de quartier, associations de femmes, jeunes volontaires) et génère un commun écologique. La pépinière municipale reconfigure plus ou moins l'usage du foncier, la gestion du littoral et les représentations collectives du bien-être urbain. Les campagnes annuelles de plantation d'arbres créent une temporalité partagée qui inscrit l'action publique dans le cycle saisonnier et ancre les ODD 11, 13 et 15 dans un tissu de pratiques locales. Ici, le territoire devient le support de la durabilité et la végétalisation transforme en moindre mesure la morphologie urbaine, réduit l'îlot de chaleur et catalyse des intérêts autour des communs verts dans les quartiers.

Sous l'angle du « donut » de K. RAWORTH (2017, p. 10–14) l'analyse montre que ni les Parcelles Assainies ni GTFC ne se situent dans l'anneau de « l'espace sûr et juste ». Aux Parcelles, la hausse du couvert végétal reste marginale face à l'artificialisation. Les plantations peinent à suivre la densification du bâti, maintenant la commune en dessous du plafond écologique des 36000 arbres à reboiser. À l'inverse, GTFC agit sur le plancher social (dépistages VIH, appui à des micro-entreprises féminines), mais le déficit social persiste. Les équipements réalisés (poste de santé, centre culturel, unité de transformation) relèvent le niveau d'infrastructure, sans pour autant installer la commune au-dessus du plancher social. Cette segmentation des efforts traduit une territorialisation partielle et biaisée des ODD, où le socio-économique éclipse l'environnemental (E. H. R. BA et M. B. TIMERA, 2023, p. 132–148) suscitant tout l'intérêt d'une différenciation territoriale de la prise en compte de la durabilité à l'échelle régionale. En somme, les collectivités territoriales sénégalaises restent encore éloignées du carré du développement durable.

## Conclusion

Les ODD énoncent une vision ambitieuse et universelle, un pacte mondial pour éradiquer la pauvreté, favoriser la prospérité, protéger la planète et promouvoir la paix et le partenariat d'ici 2030, dans l'espoir de bâtir un « espace sûr et juste ». Or, notre étude de la territorialisation de deux projets ODD à Dakar révèle que, loin d'être simplement déclinés à l'échelle locale, ces objectifs sont souvent imposés sous forme de « cadres-logiques », réduisant les collectivités territoriales en territoires subalternes et produisant des territoires éphémères au dépend de la durée du projet.

Aux Parcelles Assainies, l'initiative de reverdissement pilotée par l'IFDD peine à inverser la tendance à la bétonisation. Le micro-territoire climatique esquissé reste insuffisant pour franchir le plafond écologique du donut de Raworth. À GTFC, les interventions onusiennes ont renforcé certes les conditions socio-économiques telles que les soins, emplois, inclusion... sans pour autant atteindre le plancher social et créer un véritable commun territorial durable.

Cet état de fait confirme notre hypothèse, les organisations internationales, en injectant des projets prêts à l'emploi, contribuent paradoxalement à souligner l'incapacité des communes à devenir actrices de ces enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Les ODD restent encore quasi inopérants à l'échelle des collectivités territoriales. La territorialisation des ODD est moins un transfert mécanique de normes qu'un processus d'adaptation, de négociation, de reformulation des priorités dans des cadres différenciés et surtout de répartition fonctionnelle des rôles dans un ensemble territorial.

Le manque de suivi des projets de développement rend difficile tout exercice d'analyse de la signification des ODD dans les territoires ouvrant la recherche à une analyse quantitative des projets internationaux dans les collectivités à l'échelle de la région.

## Bibliographie

BA El Hadji Rawane, TIMERA Mamadou Bouna, 2023, « Analyse de l'appropriation des objectifs du développement durable (ODD) par les collectivités territoriales dans un contexte de territorialisation des politiques publiques au Sénégal », *Espaces Africains*, 4 octobre 2023, <https://espacesafricains.org/analyse-de-lappropriation-des-objectifs-du-developpement-durable-odd-par-les-collectivites-territoriales-dans-un-contexte-de-territorialisation-des-politiques-publiques-au-senegal/>

CGLU, PNUD, 2021, Comparative study on SDG monitoring systems at local and regional levels, 65 pages.

COMMUNE DES PARCELLES ASSAINIES, 2023, Projet de reverdissement des établissements scolaires de la commune des Parcelles Assainies : « Faire des Parcelles Assainies une commune smart (durable) à l'horizon 2025 », Rapport de cadrage, Ministère des Collectivités territoriales, 34 pages.

FERGUSON James, 1990, *The Anti-Politics Machine: "Development," Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge University Press, 306 pages.

FIKRI Yahya, RHALMA Mohamed, 2023, « Développement durable : Revue théorique », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, septembre 2023. <https://doi.org/10.5281/zenodo.8378223>

GLOBAL SUSTAINABLE MUNICIPALITY, 2022, Voluntary Local Review 2022: The Implementation of the UN Sustainable Development Goals in the City of Dortmund, Dortmund, Global Sustainable Municipality in North Rhine-Westphalia, 78 pages.

LAGANIER Richard, VILLALBA Bruno, ZUINDEAU Bertrand, 2002, « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Développement durable et territoires*, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.774>

LI Tania Murray, 2014, *Land's End: Capitalist Relations on an Indigenous Frontier*, Durham, Duke University Press, 240 pages.

MANCÉBO François, 2007, « Le développement durable en question(s) », *Cybergeog : European Journal of Geography*, article 12, 21 pages.

MAGNAGHI Alberto. (2000). *Le projet local*. Éditions Mardaga.

MINTYA René Daniel, 2018, *La décentralisation et les ODD de l'ONU au Cameroun : Fondements logiques et outils de localisation*, Yaoundé, Éditions Universitaires Africaines, 196 pages.

OCDE, 2020, *Mesurer la distance par rapport aux ODD dans les régions et les villes*, Paris, Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 52 pages. <https://www.oecd-local-sdgs.org>

OCDE, 2023, *City-to-City Partnerships to Localise the Sustainable Development Goals*, Paris, OECD Urban Studies, 88 pages. <https://doi.org/10.1787/d2fe7530-en>

PNUD, 2024, *Rapport d'évaluation du projet d'appui à la territorialisation inclusive des ODD dans la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC)*, Dakar, PNUD / UNFPA / ONU Femmes / UNICEF, 59 pages.

RAWORTH Kate, DRIQUE Marie, DE COUSSEMAKER Solange, 2017, « Un espace sûr et juste pour l'humanité », *Revue Projet*, N° 356 (1), pp. 10-14. <https://doi.org/10.3917/pro.356.0010>

SPIVAK Gayatri Chakravorty, 1988, « Can the Subaltern Speak? », In: Nelson Cary, Grossberg Lawrence (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, University of Illinois Press, pp. 271–313.

VEYRET Yvette, 2017, « Territorialisation du développement durable », In: PISSARDIN Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable*, Paris, Lavoisier, pp. 461-463.

[https://shs.cairn.info/article/LAV\\_PISSA\\_2017\\_01\\_0461?tab=texte-integral](https://shs.cairn.info/article/LAV_PISSA_2017_01_0461?tab=texte-integral)

WCED (World Commission on Environment and Development), 1987, *Our Common Future*, Oxford, Oxford University Press, 383 pages.